

LE MONDE 5/01/23

Collège : les syndicats jugent les annonces de Pap Ndiaye insuffisantes

La communauté éducative attend des précisions concernant le soutien en classe de 6e, et déplore un saupoudrage de décisions sans « objectif clair ».

Par [Eléa Pommiers](#)

Publié aujourd'hui à 06h00, mis à jour à 08h47

Temps de Lecture 3 min.



Manifestation d'enseignants syndiqués devant le collège Jas-de-Bouffan, à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), le 5 décembre 2022. CLEMENT MAHOUDEAU / AFP

Pas de réforme d'ampleur, mais des transformations par petites touches. Sept mois après son entrée en fonctions en tant que ministre de l'éducation nationale, Pap Ndiaye a annoncé, mercredi 4 janvier, de premières mesures concrètes pour le collège. Un niveau érigé en « *priorité, parce que nous avons des évaluations à l'entrée en sixième qui sont problématiques* », a-t-il expliqué.

Pour répondre à cet enjeu de niveau scolaire – dont le ministre a déploré la baisse dans [une récente tribune au Monde](#) –, l'annonce principale est l'instauration d'une heure hebdomadaire de soutien ou d'approfondissement en mathématiques ou en français, obligatoire dès la rentrée 2023 pour les quelque 800 000 élèves de sixième.

Comme c'est déjà le cas dans l'académie d'Amiens – où est expérimenté un dispositif de « 6^e tremplin », qui sert d'inspiration au ministère de l'éducation nationale, et où Pap Ndiaye se rend jeudi –, ces heures seront en partie assurées par des professeurs des écoles « *pour favoriser la transition [vers] le collège et soutenir l'apprentissage des savoirs fondamentaux* » ; deux axes sur

lesquels le président de la République, Emmanuel Macron, avait promis des mesures pendant sa campagne. Le dispositif « Devoirs faits » deviendra, en outre, obligatoire en 6^e.

Pour les classes de 5^e, de 4^e et de 3^e, une « concertation » est annoncée dans les prochaines semaines. « *Tous les sujets seront abordés. Ces travaux pourront porter sur les modalités d'évaluation. Le diplôme national du brevet sera révisé s'il le faut* », selon le ministère.

L'annonce a laissé les syndicats unanimement circonspects, alors que l'expérimentation de l'académie d'Amiens ne concerne que six collèges depuis trois mois et n'a fait l'objet d'aucune évaluation. Faute de précisions de la part du ministère de l'éducation nationale dans l'immédiat, chacun s'interroge sur les moyens qui seront dévolus à cette heure de soutien et dont dépendra une mise en œuvre à la hauteur des annonces.

Des mesures « cosmétiques »

Sera-t-elle financée en ajoutant une heure à l'emploi du temps des élèves ou en remplaçant une autre heure de cours ? « *Nous avons besoin de le savoir vite, car nous allons recevoir nos dotations horaires pour l'année prochaine, et nous ne pourrions pas la mettre en place à moyens constants* », souligne Bruno Bobkiewicz, chef d'établissement et secrétaire général du SNPDEN-UNSA.

Le flou entoure aussi les modalités d'intervention des professeurs des écoles dans les collèges, qui se feront « *sur la base du volontariat* », d'après la Rue de Grenelle. Les syndicats enseignants pointent des écueils liés aux emplois du temps, aux déplacements lorsque les établissements sont éloignés et, surtout, au temps de travail. Car l'hypothèse selon laquelle les professeurs concernés auraient du temps dégagé sur leurs obligations de service à l'école pour assurer ces heures semble peu crédible aux yeux des syndicats, qui rappellent son coût élevé. « *On a du mal à trouver assez d'enseignants pour faire les remplacements et le ministère prévoit des suppressions de postes l'année prochaine, donc ça passera sûrement par des heures supplémentaires, alors que [la moitié des enseignants travaille déjà plus de 43 heures par semaine](#)* », souligne Guislaine David, à la tête du premier syndicat du primaire, le SNUipp-FSU.

C'est l'option retenue à Amiens. La logique s'inscrit, de plus, dans l'agenda politique du gouvernement, qui propose un « *pacte* » aux enseignants pour rémunérer davantage ceux acceptant des missions complémentaires en cours de négociation avec les syndicats – et qui s'avèrent, jusqu'alors, plus difficiles à définir pour le premier degré que pour le second.

Plus que la traduction concrète de l'annonce de Pap Ndiaye, c'est la nature même de la réponse politique qui nourrit les critiques. La communauté éducative déplore des mesures « *cosmétiques* », selon le SNES-FSU, en décalage avec les propos du ministre, qui avait décrit, en septembre 2022, le collège comme « *l'homme malade du système* ».

Attentes grandissantes

Plus récemment, M. Ndiaye a aussi dressé, dans une tribune au *Monde*, un sombre tableau du système éducatif français pour justifier de la nécessité de « *réformer l'école* ». « *Le discours politique est très fort mais les traductions politiques ne sont pas là, les annonces se font au fil de l'eau et ne dessinent pas d'objectifs clairs* », juge Alexis Torchet, du SGEN-CFDT.

Les annonces de mercredi restent ainsi des dispositifs « *à la marge* », arrivent tard dans la scolarité des élèves – en difficulté dès l'école primaire –, et ne permettront pas de « *travailler dans la durée sur leurs difficultés* », selon Sophie Vénéitay, secrétaire générale du SNES-FSU.

Stéphane Crochet, du SE-UNSA, abonde : « *La réussite des élèves n'est possible qu'avec des effectifs moins nombreux, pour varier les méthodes d'apprentissage sur toutes les heures de cours, et en dégagant du temps pour le travail collectif des enseignants, à qui on demande aujourd'hui, au contraire, de faire de plus en plus d'heures. »*

Chacun regrette, en outre, qu'une autre priorité mise en avant par Pap Ndiaye, la mixité sociale, n'ait pas donné lieu, mercredi, à des annonces concrètes. Derrière les résultats aux évaluations se dessinent, en effet, d'importantes inégalités entre les élèves et les établissements, les plus défavorisés ayant les moins bons résultats.

La publication, en octobre 2022, des indices de position sociale des collèges a aussi montré l'ampleur des écarts entre public et privé. « *C'est une problématique majeure en collège, et elle ne peut plus rester sans réponse politique* », estime Alexis Torchet. Elle focalise, en tout cas, des attentes grandissantes, alors que Pap Ndiaye s'est engagé à proposer des mesures dans les prochaines semaines.